



Animer son CSE

Objectif de la formation : Permettre à toute personne présidant ou animant un Comité Social et Économique (CSE) de maîtriser les rôles, obligations et leviers de pilotage du dialogue social dans l'entreprise.

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Organiser et animer efficacement les réunions du CSE, même en contexte sensible
- Maîtriser les obligations réglementaires en matière d'information, consultation et sécurité
- Collaborer avec les acteurs internes et externes du dialogue social
- Agir face aux situations de crise ou de droit d'alerte du CSE

Programme

Comprendre le cadre et les missions du CSE

Prérogatives du CSE selon la taille de l'entreprise

Rôle et mission du président : moyens, expertises, informations

Relations avec les acteurs externes de la prévention

Animer les réunions du CSE

Planification, convocation, ordre du jour

Conduite des débats et gestion des désaccords

Rédaction des procès-verbaux

Assurer le suivi des obligations santé-sécurité

DUERP

Droit d'alerte, danger grave et imminent

Réunir le CSE en urgence, alerter l'inspection du travail

Enquête après accident

Plan d'action prévention

Cette formation est conseillée pour toute personne amenée à présider un CSE ou à animer ses réunions.

La formation peut être suivie en présentiel ou en visio, en inter ou intra-entreprise. Nous recommandons une durée de 1 journée.

Le formateur est expert CSE, spécialisé en animation du dialogue social et prévention des risques professionnels.

Méthodes et moyens pédagogiques : modernes et dynamiques. Possibilité d'intégrer vos problématiques dans la formation. Approche d'accompagnement personnalisé pour une action plus efficace.

Attestation de formation délivrée à chaque participant.

Organisme de formation habilité par la DREETS pour toutes les formations obligatoires du CSE.